Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Enseigner avec le numérique Toute l'actualité...

Portail national éduscol : l'actualité du numérique

Compétences numériques, B2i, C2i

Cadre général

Programmes : primaire

Programmes d'enseignement de l'école primaire

Une large place est faite aux TICE.

Préambule
"... L'école primaire doit avoir des exigences élevées qui mettent en œuvre à la fois mémoire et faculté d'invention, raisonnement et imagination, attention et apprentissage de l'autonomie, respect des règles et esprit d'initiative. [...]
Les programmes nationaux de l'école primaire définissent pour chaque domaine d'enseignement les connaissances et compétences à atteindre dans le cadre des cycles ; ils indiquent des repères annuels pour organiser la progressivité des apprentissages en français et en mathématiques. Ils laissent cependant libre le choix des méthodes et des démarches, témoignant ainsi de la confiance accordée aux maîtres pour une mise en œuvre adaptée aux élèves.
La liberté pédagogique induit une responsabilité son exercice suppose des capacités de réflexion sur les pratiques et leurs effets. Elle implique aussi, pour les maîtres, l'obligation de s'assurer et de rendre compte régulièrement des acquis des élèves.
Les programmes de l'école primaire précisent le contenu des savoirs fondamentaux dont l'acquisition est un objectif pour tous les élèves. Les évaluations nationales de CE1 et CM2 permettront une évaluation régulière des acquis et du niveau des élèves ; elles contribueront à la validation des paliers intermédiaires de maîtrise du socle commun de connaissances et compétences..."

Présentation
Les programmes de l'école primaire comprennent deux parties distinctes mais indissociables les programmes proprement dits et les progressions annuelles, qui vont, en français, de la petite section de l'école maternelle au CM2 et, en mathématiques, du CP au CM2.
La présentation adoptée répond à l'organisation de la scolarité primaire en trois cycles cycle des apprentissages premiers, cycle des apprentissages fondamentaux et cycle des approfondissements...

EXTRAITS SUR LES TICE

- Programme de l'école maternelle petite section, moyenne section, grande section

Découvrir le monde
À l'école maternelle, l'enfant découvre le monde proche ; il apprend à prendre et à utiliser des repères spatiaux et temporels. Il observe, il pose des questions et progresse dans la formulation de ses interrogations vers plus de rationalité. Il apprend à adopter un autre point de vue que le sien propre et sa confrontation avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement. Il devient capable de compter, de classer, d'ordonner et de décrire, grâce au langage et à des formes variées de représentation (dessins, schémas)...
- Découvrir les objets :
Les enfants découvrent les objets techniques usuels (lampe de poche, téléphone, ordinateur...) et comprennent leur usage et leur fonctionnement à quoi ils servent, comment on les utilise....
p. 15

- Cycle des apprentissages fondamentaux programme du CP et du CE1

Français
... [Les élèves] sont amenés à utiliser l'ordinateur écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique.
p. 17

Découverte du monde
Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques...
Les élèves commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i). Ils découvrent et utilisent les fonctions de base de l'ordinateur.
p. 18

Pratiques artistiques et histoire des arts
La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts.
Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Un premier contact avec des oeuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer.
1 - Arts visuels
Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques.
Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles. Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, video, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage). Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés. Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.
p. 19

Instruction civique et morale
Les élèves apprennent les règles de politesse et du comportement en société. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable et

deviennent plus autonomes. [...]
3. ... Ils sont sensibilisés aux risques liés à l'usage de l'internet. Ils bénéficient d'une information adaptée sur les différentes formes de maltraitance.
p. 19

Premier palier pour la maîtrise du socle commun compétences attendues à la fin du CE1
Compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
L'élève est capable de commencer à s'approprier un environnement numérique
p. 20

- Cycle des approfondissements programme du CE2, du CM1 et du CM2

Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue française ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires du CE2 et du CM.
Cependant, tous les enseignements contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.
La compréhension et l'expression en langue vivante font également l'objet d'une attention particulière.
L'autonomie et l'initiative personnelle, conditions de la réussite scolaire, sont progressivement mises en oeuvre dans tous les domaines d'activité et permettent à chaque élève de gagner en assurance et en efficacité.
Le recours aux TICE devient habituel dans le cadre du brevet informatique et internet...
p. 21

Français
3. Etude de la langue française
Vocabulaire
L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière.
p. 21

Pratiques artistiques et histoire des arts
Pratiques artistiques
La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'oeuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.
1 - Arts visuels
Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'oeuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'oeuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux oeuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.
p. 25

Techniques usuelles de l'information et de la communication
La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes réglementaires définissant le B2i
- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.
Les élèves apprennent à maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur fonction des différents éléments ; utilisation de la souris, du clavier. Ils sont entraînés à utiliser un traitement de texte, à écrire un document numérique ; à envoyer et recevoir des messages.
Ils effectuent une recherche en ligne, identifient et trient des informations.
Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.
p. 26

Instruction civique et morale
les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants
1. L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, [...] la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui.
p. 27

Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun compétences attendues à la fin du CM2 Compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
L'élève est capable de
- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement. (p. 28)
p. 27-28

Tableaux

Repères pour organiser la progressivité des apprentissages à l'école maternelle
[Pour se familiariser avec l'écrit en grande section, savoir notamment] :
- Reconnaître les types d'écrit rencontrés dans la vie quotidienne (livres, affiches, journaux, revues, enseignes, plaques de rue, affichages électroniques, formulaires...) et avoir une première idée de leur fonction.
p. 30

Cycle des approfondissements : progressions pour le cours élémentaire 2ème année et le cours moyen
[En Français, savoir notamment]
- Effectuer des recherches, avec l'aide de l'adulte, dans des ouvrages documentaires (livres ou produits multimédia).
- Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia).- Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque.
p. 34

BO hors-série n° 3, du 19 juin 2008
PDF, 39 p.

Date de publication : 22/10/2008 00:00